© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-1, p. 697-698-
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/1435

A M. Conrard Secr.re du Roy Tres-Chrest. au Camp à Sprang le 9e de Sept. 1638

Monsieur.

La dispute a esté belle: mais ie suis las jà de me trouver insensiblement au nombre de vos amis, a surmonté le regret de vous sçavoir importuné à mon subject. Jamais le Secr.re de Monsieur le Duc de Bouillon ne se rendit plus utile aux services de son maistre, que celle par où il a osé se descharger sur vous, Monsieur, des pieces qu'il m'avoit promises. Je ne tiens point en compte la relieure d'un volume qui en effect tres belle, m'eust peu estre procuré d'ailleurs. Je fonde mon contentement sur l'honneur de vostre cognoissance, pour en avoir cognu la valeur il y a longtemps, ie n'y perds si avant que, s'il est permis de l'advouer, je ce [illegible] de mon prochain m'edifie. Je suis ravi d'avoir trouvé un homme qui ayt voulu si bien m'estre pour moy, que sa prudence mesme, Monsieur, s'est laissé surprendre, [illegible] vostre amitié. Promettez moy, s'il vous plaist, vostre obstination. [illegible] que pour beaucoup que vous trouverez à dire à la verité du present rapporteur, vous ne voudrez jamais haïr ce qu'il vous a fait souffrir une fois. C'est le seul support qui me reste. Promettez-le moy, Monsieur, je vous repris, et de quelque mauvaise phrase que je m'explique en cette langue estrangere, croyez que je dis du coeur, que ce sera l'unique fondement de sa franchise [illegible] dont j'auray pour but à me publier, et entre vous et moy à

Monsieur

Vostre tres-humble et tres-obligé serviteur.